

République Française
Département de Seine et Marne

Commune d'OBSONVILLE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	10	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 5
Contre : 6
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

Présents : Mr APRILE Bernard, Mme BRIDET Lucile, M. COURTOIS Hervé, Mme COUSIN Herminia, Mme DUPONT Marylène, M. GAY Christian, M. GUINET Nicolas, M. HOARAU Philippe, Mr PRUD'HOMME Grégory et Mme BRIDET Hélène

Absents excusés : Mme GUINET Marie-Cécile donne pouvoir à M. GUINET Nicolas

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous-préfecture de Fontainebleau
Le : 16/04/2024
Et Publication ou notification
du : 16/04/2024

D2024.04.07 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2023

Monsieur COURTOIS Hervé, 1^{er} Adjoint au Maire, refuse de présenter le Compte administratif, donc, Madame COUSIN Herminia, 2^{ème} adjoint, prend la parole après la sortie de Madame le Maire et présente le Compte Administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses : 188 783.37 €
Recettes : 207 047.10 €
Excédent de clôture : 18 263.73 €

Investissement

Dépenses : 113 370.01 €
Recettes : 221 143.24 €
Déficit de clôture : 107 773.23 €

Hors de la présence de Madame BRIDET Hélène, Maire, le Conseil Municipal N'APPROUVE PAS ET N'ADOpte PAS à la majorité le **Compte Administratif du budget communal 2023.**

Présents : 10 – Procuration : 1 – Votants : 11 – Pour : 5 – Contre : 6 – Abstention : 0

Délibération non votée

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :
En Mairie, le 10 avril 2024
Le Maire, Hélène BRIDET

